

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

séance du 15 juin 2009
séance du 29 mai 2009

19 Subventions sur projet aux associations sportives

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, MM. MONTES, LEGRAND, Mme BASMAISON, MM. BOUADDI, CABARET, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, GRIMBERT, Mme PORAS, M. ASSAMTI, Mmes, BOUKHELIF, KOUACHI, M. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI-SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE, MM. SEGUIN, Mmes FEVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE, Mme RIFFAULT, MM. VARLET, CHEURFA

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme DINGIVAL

Mme OYONO

Mme BARBETTE

M. MACHU

Pouvoir à : M. SZPIRKO

Pouvoir à : M. MONTES

Pouvoir à : M. BEAUBRUN

Pouvoir à : M. SEGUIN

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal **39**
- Nombre de conseillers en exercice **39**
- Nombre de conseillers présents **35**

- **Rapport de présentation**

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué aux sports, expose :

La Ville de Creil soutient les associations sportives par la mise à disposition de nombreux équipements, une importante aide technique et humaine, un accompagnement des projets portés par le monde associatif, l'attribution de subventions.

L'association **Angad Taekwondo Académie** souhaite permettre à leurs adhérents d'évoluer dans de meilleures conditions et de pratiquer en toute sécurité en leur fournissant un équipement adapté à leur pratique (raquette, bouclier, plastron..), soit un budget global de 932 €. Une subvention de 700 € est proposée.

L'**Astre Creillois** a organisé le 8 février 2009, le 4^{ème} Run and Bike de Creil pour un budget global de 1 600 €. Une subvention de 600 € est proposée pour soutenir cette course par équipe.

Le club a proposé également le 10 mai dernier le 12^{ème} triathlon de la Vallée de l'Oise pour un montant global de 2 900 €. Une participation de 500 € est demandée.

L'**Etoile nautique de l'Oise** organise plusieurs manifestations dans l'année.

Le 15 février 2009 au gymnase Salengro l'Open de Creil était ouvert à 500 participants handisports pratiquant des ergomètres (aviron en salle). Le budget est estimé à 13 050 €. Une subvention de 1 000 € est proposée.

Le 8 septembre 2009, les régates Handi rowing qui se dérouleront sur L'île St Maurice, accueilleront des personnes handicapées autour de différentes épreuves sportives (ergomètres, tir à l'arc, bateau). (budget global 4 750 €). La subvention proposée est de 500 €.

Le 21 septembre 2009 seront organisées les Régates Isariennes sur l'Oise à Creil sur des embarcations de type Yolette pour un parcours de 24 km aller-retour. Le budget global est de 3 000 € pour cette organisation. La subvention proposée est de 500 €.

maintenant !

Le même jour le club proposera également dans le cadre de la fête du sport une course avec trois épreuves dont une course à pied, un parcours VTT et ergomètre sur 2 000 m. Le budget pour cette organisation est de 4 430 €. La subvention proposée est de 500 €

Le **Cercle d'escrime de Creil** a organisé le 15 mars dernier le challenge de la Ville de Creil au gymnase Camus. Cette compétition d'escrime réunissait les clubs de Picardie des poussins aux vétérans. Le budget global était de 630 €. La Ville est sollicitée pour participer à la rémunération des arbitres. Une subvention de 300 € est proposée.

Le **club pugilistique creillois** a proposé un gala de boxe amateurs (15 combats) au gymnase Albert Camus le 25 avril 2009. La subvention proposée est de 500 €.

Le **Karaté Shotokan club** propose un stage d'expert de karaté pour les ceintures noires 5^e Dan, afin de former leurs encadrants aux nouvelles techniques du karaté. Une subvention de 320 € est proposée.

L'association **Sport Oise Contact** a proposé pour la première fois sur Creil au gymnase Descartes, le 24 mai 2009, une compétition de Jiu jitsu brésilien. Afin de soutenir cette nouvelle rencontre, une subvention de 500 € est proposée.

L'**Amicale creilloise de natation** organise le 14 juin prochain la Coupe de France en eau libre sur L'île St Maurice. Le budget global est de 5 000 €. La subvention proposée est de 700 €.

Le club **Creil Badminton** propose au complexe sportif de Nogent sur Oise, le 4^e tournoi national de badminton, les 13 et 14 juin 2009. Pour soutenir cette organisation d'un budget global de 7 850 €, une subvention de 1 500 € est demandée. De plus, à cette occasion, le club doit également acheter des tapis. Aussi, il est proposé une subvention de 1 500 €

L'**Association du football club de Creil** reçoit cette année l'honneur d'organiser, à la demande du District Oise de football, la Finale de la Coupe de l'Oise Seniors, le 14 juin prochain au stade vélodrome. Le budget global à la charge du club sera de 1 970 € pour cette journée. Une aide de 500 € est proposée pour le soutenir.

L'**association creilloise roller in line** participe pour la 4^{ème} année aux 24 heures du Mans en roller (10^{ème} édition). Cet évènement d'un budget global de 1 582.60 € permet de faire engager sur cette course une équipe de 10 patineurs, qui devront rouler en relais pendant 24 heures sur le circuit Bugatti du Mans. Une aide de 500 € est proposée.

L'**Union des randonneurs et cyclotouristes creillois** proposera deux manifestations sur Creil: «La Forêt Oise» les 26 et 27 septembre 2009, sera un parcours pédestre sur un week-end sur la région creilloise. Le budget global sera de 5 170 €. La subvention proposée est de 1 000 €.

Le 13 décembre 2009, sera organisé la 14^{ème} édition de la Creilloise (VTT/ Marche) avec un départ au gymnase Jules Uhry puis un parcours autour de Creil. Le budget sera de 2 720 €. La subvention proposée pour soutenir cette manifestation est de 1 000 €.

Pour rappel, la commission du 11 mars dernier a validé le projet de l'**Amicale sportive de tir** concernant leur demande d'équipement pour les championnats de France en individuels qui se sont déroulés en mars à Chambéry. Le club a équipé les tireurs d'un vêtement spécifique à l'identité de la Ville. La subvention accordée était de 500 €.

maintenant !

Association	Propositions 2009
Angad Taekwondo Académie	700 € (compte 65743/40/DB)
Astre Creillois	1 100 € (compte 65743/40/DB)
Etoile Nautique de l'Oise	2 500 € (compte 65743/40/DB)
Cercle d'Escrime de Creil	300 € (compte 65743/40/DB)
Club pugilistique Creillois	500 € (compte 65743/40/DB)
Karaté Shotokan club	320 € (compte 65743/40/DB)
Sport Oise Contact	500 € (compte 65743/40/DB)
Amicale creilloise de natation	700 € (compte 65743/40/DB)
Creil Badminton	3 000 € (compte 65743/40/DB)
Association du football club de Creil	500 € (compte 65743/40/DB)
Creilloise Roller in Line	500 € (compte 65743/40/DB)
Union des randonneurs et cyclotouristes creillois	2 000 € (compte 65743/40/DB)
Amicale sportive de tir	500 € (compte 65743/40/DB)

maintenant !

Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu l'avis de la commission «Epanouissement du citoyen, jeunesse» en date du 29 mai 2009

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire:

Votants : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er :

d'autoriser monsieur le Maire, à verser les subventions suivantes :

Association	Subvention 2009
Angad Taekwondo Académie	700 €
Astre Creillois	1 100 €
Etoile Nautique de l'Oise	2 500 €
Cercle d'Escrime de Creil	300 €
Club pugilistique Creillois	500 €
Karaté Shotokan club	320 €
Sport Oise Contact	500 €
Amicale creilloise de natation	700 €
Creil Badminton	3 000 €
Association du football club de Creil	500 €
Creilloise Roller in Line	500 €
Union des randonneurs et cyclotouristes creillois	2 000 €
Amicale sportive de tir	500 €

Article 2 :

d'imputer les dépenses afférentes au budget de la Ville (compte 657 43/40/DB).

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 23.06.09

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 23.06.09

Pour extrait certifié conforme :

Le Directeur général des services certifie en application de l'article L2131-1 du CGCT que le présent acte a été rendu exécutoire :

Le :

24 JUN 2009

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur général des Services

Philippe RALUY

Philippe RALUY



LA VILLE

CREIL

PICARDIE

www.mairie-creil.fr